

>>> Céréales

Les études de FranceAgriMer

> juillet 2018

Variétés des céréales à paille

Récolte 2018





RÉCOLTE 2018

Variétés de céréales à paille

Pour le blé tendre, les surfaces panifiables progressent et représentent 97 % des emblavements ; Fructidor prend la tête du classement mais diminue à 7,4 % de la sole nationale. La diversification variétale se confirme avec toutes les variétés sous la barre des 8 %. En blé dur, on enregistre une forte concentration des variétés, la première d'entre elles représentant presque la moitié de la sole, loin devant les autres. Pour l'orge, quatre des cinq premières variétés restent inchangées. En triticales, Vuka se maintient en tête du classement. La part des mélanges augmente fortement pour le blé tendre et le triticales. Ce sont les résultats d'une enquête menée auprès de 45 150 producteurs de céréales de mars à juin 2018 avec un taux de réponse de 23,5 %.

Blé tendre : 97 % de blés panifiables

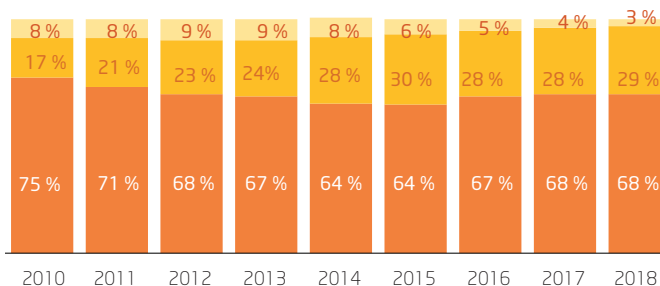
Prédominance des blés panifiables

Les surfaces en blé destinées à la panification sont largement majoritaires, elles progressent légèrement et occupent 97 % de l'emblavement. La part des blés supérieurs (BAF et BPS) reste stable à 68 % tandis que les blés panifiables courants (BP) augmentent à 29 %. Les blés pour autres usages, c'est-à-dire les blés fourragers et les blés biscuitiers, représentent 3 % des surfaces nationales en 2018. Parmi les dix premières variétés cultivées, cinq sont recommandées par la meunerie pour être utilisées pures (VRM) ; quatre autres variétés sont préconisées en mélange (BPMF).

Forte progression des mélanges

Les cinq premières variétés restent inchangées par rapport à 2017. Fructidor prend la tête du classement même si elle diminue très légèrement à 7,4 % de la sole nationale. Elle se situe devant Rubisko, très proche à 7,2 % de la sole nationale. Cellule se maintient en troisième position mais diminue à 5,5 % de la sole. Boregar et Oregrain se maintiennent respectivement en quatrième et cinquième position. Il est à noter que la proportion des mélanges progresse fortement cette année, atteignant 8,6 % de la sole nationale.

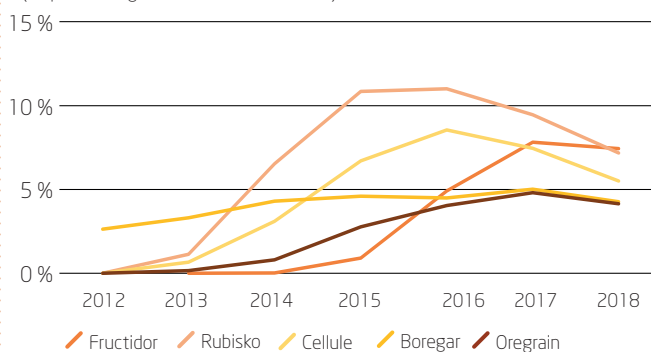
Classification Arvalis des blés tendres
(en pourcentage des surfaces nationales)



Avis Arvalis

- BAU+BB : Blés pour autres usages + blés biscuitiers
- BP : Blés panifiables
- BPS+BAF : Blés panifiables supérieurs + Blés améliorants ou de force

Évolution des 5 premières variétés de blé tendre
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Six des dix premières places du classement sont occupées par des blés panifiables supérieurs (BPS). Cette année, une tendance à la diversification variétale est constatée : aucune variété ne dépasse 8 % de la sole nationale. En outre, la part de l'emblavement des dix premiers cultivars diminue à 42 % de la sole nationale.

Les dix premières variétés de blé tendre

Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie*	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Fructidor	2014	BPS	VRM	7,4 %	7,4 %
Rubisko	2012	BP	VRMb	7,2 %	14,6 %
Cellule	2012	BPS	BPMF**	5,5 %	20,1 %
Boregar	2008	BPS	BPMF	4,3 %	24,4 %
Oregrain	2012	BPS	VRM	4,1 %	28,5 %
Syllon	2014	BPS	BPMF	3,1 %	31,6 %
Nemo	2015	BPS/BP	BPMF	3,1 %	34,7 %
LG Absalon	2016	BP	VRM	3,0 %	37,7 %
Bergamo	2012	BP		2,4 %	40,1 %
Apache	1998	BPS	VRM	2,2 %	42,3 %
Autres variétés				57,7 %	100,0 %

*VRM = variétés recommandées par la meunerie - VRMb variétés recommandées par la meunerie blés biologiques - BPMF = blés pour la meunerie française

** BPMF = ces variétés, en cumul, ne doivent pas dépasser 15% dans les mélanges BPMF panifiables

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les blés de force sont méridionaux

Les surfaces occupées par des variétés classées comme blés améliorants ou de force représentent presque 5,5 % de l'emblavement. Les semis de blés de force sont plus importants dans les régions méridionales et particulièrement en Occitanie avec 48 % des semis (contre 38 % en 2017) et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 34 % des semis (contre 12 % en 2017). En région Centre, l'emblavement des blés améliorants ou de force augmente à 10 % des semis.

Les blés pour autres usages (BAU), fourragers (1,2 %) et biscuitiers (1,3 %), diminuent en pourcentage des terres emblavées avec un total de 2,5 %. Traditionnellement, les BAU occupent le terrain en Bretagne, en Normandie et dans le Nord-est de la France. Ces régions voient leur surface en BAU plus élevée que dans le reste du pays.

Répartition régionale des blés

(en pourcentage des surfaces régionales)

Régions FranceAgriMer	Classification Arvalis			
	BAF	BPS	BP	BAU
Auvergne - Rhône-Alpes	6 %	72 %	21 %	1 %
Bourgogne-Franche-Comté	2 %	75 %	23 %	0 %
Bretagne	0 %	57 %	38 %	5 %
Centre	10 %	72 %	18 %	0 %
Grand Est	0 %	66 %	29 %	5 %
Hauts-de-France	0 %	50 %	48 %	2 %
Île de France	6 %	71 %	21 %	2 %
Normandie	0 %	56 %	37 %	7 %
Nouvelle-Aquitaine	6 %	65 %	28 %	1 %
Occitanie	48 %	45 %	6 %	1 %
Pays de la Loire	4 %	73 %	21 %	2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34 %	59 %	7 %	0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Des blés biscuitiers dans la région Grand-Est

Les variétés cataloguées biscuitières ou à tendance biscuitière occupent environ 1,3 % de la sole nationale de blé tendre, en baisse par rapport à 2017 (1,6 % de la sole nationale) ; elles sont particulièrement présentes dans la région Grand-Est (4 % de la surface régionale). Cependant dans certaines régions, comme la Bretagne, une variété importante (Paledor), classée à tendance biscuitière par l'ANMF, n'a pas toujours un usage biscuitier. Ceci réduit de fait la sole des variétés à usage biscuitier et rend difficile une évaluation précise des surfaces à destinations biscuitières¹.

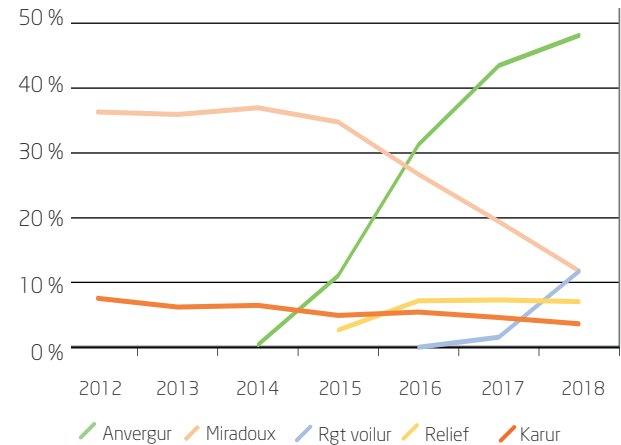
¹ Choisir, ARVALIS - Institut du végétal, 2007

Blé dur : une variété domine sans partage

Anvergur confirme sa progression

La variété Anvergur se maintient en tête de classement et atteint la moitié de la sole nationale (48 %). Miradoux est au coude à coude avec RGT Voilur qui fait son entrée dans le top 5 à 11,8 %. Relief et Karur se maintiennent en quatrième et cinquième place avec respectivement 7,0 % et 3,7 % de la sole nationale.

Évolution des 5 premières variétés de blé dur
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés de blé dur

Variétés	Année d'inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière *	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Anvergur	2013	VRSP	48,2 %	48,2 %
Miradoux	2007	VRSP	11,8 %	60,0 %
RGT Voilur	2016	VRSP	11,8 %	71,7 %
Relief	2014	VRSP	7,0 %	78,8 %
Karur	2002	VRSP	3,7 %	82,4 %
Casteldoux	2015	VRSP	3,3 %	85,7 %
Claudio	1998	VRSP	2,2 %	87,8 %
Sculptur	2008		1,3 %	89,1 %
Atoudur	2011		1,0 %	90,2 %
Pescadou	2002	VRSP	0,7 %	90,9 %
Autres variétés			9,1 %	100,0 %

* VRSP = variétés recommandées par les semouliers et pastiers
Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Anvergur et Miradoux en tête dans toutes les régions

Anvergur est la première variété cultivée dans toutes les régions importantes du blé dur ; elle vient largement en tête avec plus de 50 % des surfaces en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie ; elle se situe autour de 40 % en région Centre, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les régions d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Nouvelle-Aquitaine connaissent une forte concentration des variétés puisque les trois premières d'entre elles font plus de 80 % de la sole de blé dur.

Orges : les escourgeons dominant

Etincel se maintient en tête de classement

Etincel garde la tête du classement et couvre le tiers de la sole nationale. En deuxième position, RGT Planet poursuit sa progression avec 19 % de la sole nationale. En troisième et quatrième place, KWS Cassia et Isocel régressent légèrement avec respectivement 4,9 % et 4,1 % de la sole nationale. KWS Irina remplace Sebastian à la cinquième place du classement avec 3,1 % de la sole nationale

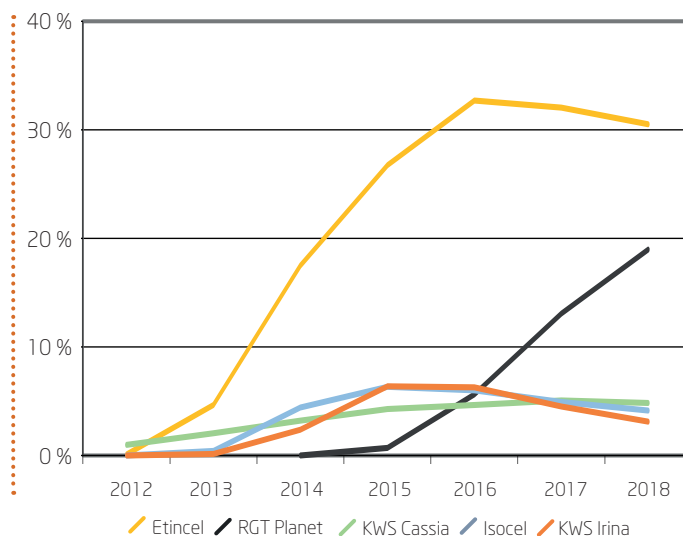
La répartition entre les orges de printemps et d'hiver est la suivante : sept variétés sur dix sont des variétés d'hiver et trois variétés sur dix sont de printemps. 12 % sont des orges d'hiver à 2 rangs, 54 % sont des escourgeons, 29 % sont des orges de printemps à 2 rangs et aucune orge de printemps à 6 rangs n'est recensée cette année. À noter que 5 % des orges déclarées par les agriculteurs sont classées en « indéterminé » (pas de variété indiquée ou seulement orge). Six variétés sur les dix premières variétés sont de qualité brassicole, référencées comme préférées des malteurs/brasseurs.

Progression des orges de printemps

Les escourgeons sont toujours majoritaires avec cinq variétés dans les dix premières ; ils occupent 54 % des surfaces nationales contre 57 % en 2017. Les orges de printemps progressent légèrement de 27 % en 2017 à 29 % en 2018.

Les régions productrices majeures (Bourgogne-Franche-Comté, Centre, Hauts-de-France, Normandie et Nouvelle-Aquitaine) privilégient les escourgeons ; mais deux régions importantes pour l'orge, la région Grand-Est et l'Île-de-France, cultivent autant d'orges de printemps que d'escourgeons.

Évolution des 5 premières variétés d'orges
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés d'orges

Variétés	Année d'inscription	Type	Avis des malteurs et brasseurs	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Etincel	2012	H6R	préférée	30,5 %	30,5 %
RGT Planet	2014	P 2R	préférée	19,0 %	49,5 %
KWS Cassia	2010	H 2R		4,9 %	54,3 %
Isocel	2012	H 6R	préférée	4,1 %	58,5 %
KWS Irina	2013	P 2R	préférée	3,1 %	61,6 %
Sebastian	2003	P 2R	préférée	2,6 %	64,2 %
Passerel	2011	H 6R	préférée	2,6 %	66,8 %
Amistar	2013	H 6R		2,2 %	68,9 %
Augusta	2012	H 2R		2,0 %	71,0 %
Tektoo	2015	H 6R		1,8 %	72,8 %
Autres variétés				27,2 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

RGT Planet et Etincel sont cultivées à parts égales dans le nord-est de la France : régions Centre, Grand-Est, Hauts-de-France et Île-de-France. Etincel domine en Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Normandie. La Bretagne est la région qui cultive le plus la variété KWS Cassia.

Triticale : des zones de culture concentrées

Vuka en tête

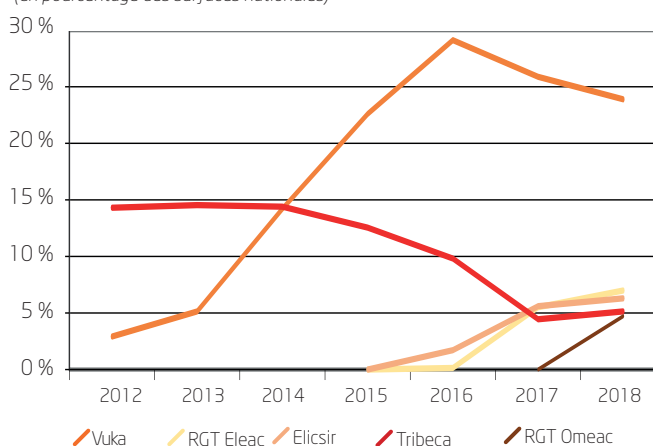
Les principales régions de culture du triticale sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine, les Pays de la Loire et la région Occitanie, ces cinq régions comptant pour les trois-quarts des surfaces nationales.

Vuka se maintient en tête du classement mais régresse. En seconde position, la variété RGT Eleac poursuit sa progression à 7,0 % de la sole nationale. Elisir garde la troisième place du classement avec 6,3 % de la sole nationale. Tribeca progresse légèrement et RGT Omeac entre dans le top 5 à 4,7 % de la sole nationale.

Il convient de noter que certains agriculteurs enquêtés n'ont pu identifier les variétés cultivées sur les parcelles ; ce qui explique que 5 % de la sole occupée par du triticale n'a pu recevoir une identification variétale précise. À ceci s'ajoute une forte progression des variétés en mélange qui représentent 7,9 % de la sole.

Vuka est la première variété dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire. Tribeca se retrouve majoritairement dans la région Occitanie. Elisir est en tête en région Bretagne.

Évolution des 5 premières variétés de triticale
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés de triticale

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Vuka	2009	23,9 %	23,9 %
RGT Eleac	2016	7,0 %	30,9 %
Elisir	2015	6,3 %	37,1 %
Tribeca	2008	5,1 %	42,3 %
RGT Omeac	2017	4,7 %	47,0 %
KWS Fido	2013	4,6 %	51,6 %
Kereon	2010	4,3 %	55,8 %
Kaulos	2012	3,8 %	59,6 %
Agostino	2009	2,9 %	62,5 %
Triskell	2005	2,7 %	65,3 %
Autres variétés		34,7 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les répartitions variétales sont obtenues à partir d'une enquête réalisée par voie postale durant les mois de mars à juin 2018. Un questionnaire a été adressé à 45 150 agriculteurs tirés au sort, sur la base d'échantillons départementaux aléatoires. Le taux de réponse est de 23,5 %.

Le champ géographique de cette enquête comprend 67 départements. Selon les estimations du SSP, ces départements couvrent 95 % de la sole nationale pour le blé tendre, le blé dur, l'orge et le triticale.

Tous les ensemencements sont pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées.

Les calculs des répartitions variétales départementales sont effectués par extrapolation des surfaces après stratification a posteriori des données des individus ayant répondu à l'enquête. Les données départementales, régionales et nationales sont calculées par agrégation, après pondération par les surfaces du SSP (juin 2018). On appelle "répartition nationale", la répartition calculée sur l'ensemble du champ géographique retenu pour cette enquête. Les listes des variétés recommandées par la meunerie, par les malteurs et les brasseurs et par la semoulerie de France ont été fournies par ces industries pour la récolte 2018. Les chiffres présentés dans cette publication sont issus d'un sondage, et doivent en conséquence être considérés avec toute la prudence requise en la matière.

